

Causes et conséquences économiques de la migration internationale - théorie et réalité

Marc Termote

Volume 24, Number 1, 1993

Migrations et relations transnationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703127ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703127ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Termote, M. (1993). Causes et conséquences économiques de la migration internationale - théorie et réalité. *Études internationales*, 24(1), 51–61.
<https://doi.org/10.7202/703127ar>

Causes et conséquences économiques de la migration internationale

Théorie et réalité

Marc TERMOTE*

«Bien que la ressource de l'émigration semble être exclue de ces sociétés parfaites que les avocats de l'égalité contemplent généralement, elle peut franchement être prise en considération lorsqu'il s'agit de cet état imparfait de perfectionnement qui est le seul auquel on peut raisonnablement s'attendre», écrivait il y a près de deux siècles Malthus dans son célèbre *Essai sur le principe de population*.

Ce n'est pas tellement parce que nos sociétés se trouvent dans un état imparfait de perfectionnement que la migration internationale doit être introduite dans le discours de l'économiste, c'est d'abord parce que cette migration représente un processus nécessaire de l'équilibre économique international. Trop longtemps les économistes, comme d'ailleurs la plupart des chercheurs en sciences sociales, ont considéré que la migration (qu'elle se manifeste entre pays ou à l'intérieur d'un même pays) était la conséquence d'un mal fonctionnement du système économique et social; trop longtemps le migrant a été vu comme un marginal, comme le reflet d'un déséquilibre. Dans une première étape, nous démontrerons que, bien au contraire, selon la théorie économique elle-même, la migration constitue une condition nécessaire du fonctionnement optimal du système économique.

Si la migration représente un processus nécessaire de l'équilibre économique international, cela ne signifie pas qu'elle réalise nécessairement cet équilibre. La migration est une réponse à une «cause», mais elle agit aussi sur cette cause, et cette interdépendance, cette double direction dans la causalité, implique que l'on doit considérer de façon simultanée les causes et les conséquences économiques de la migration. Cette interdépendance implique aussi, comme nous le soulignerons dans une deuxième étape, que – contrairement à ce que pensaient la majorité des économistes

* Professeur de démographie et d'économie régionales à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation), Université du Québec, Montréal.

«classiques» ou à ce que soutiennent aujourd'hui la plupart des «néo-classiques» – la migration, même si elle est un processus indispensable à l'équilibre spatial (international, en l'occurrence), peut aussi être un processus de déséquilibre.

Puisque la théorie économique démontre qu'il n'est pas possible de déterminer *a priori* si la migration nous rapproche ou nous éloigne de «l'équilibre» économique international, il ne nous reste qu'à vérifier empiriquement ce qu'il en est. Dans une troisième étape, nous examinerons brièvement les principaux résultats de quelques études ayant tenté de mesurer l'impact économique de la migration internationale.

I – La migration, processus nécessaire à l'équilibre...

Il y a deux façons de réaliser l'«équilibre» économique spatial : soit par la localisation des facteurs de production, soit par l'échange des biens (matériels et immatériels) produits par ces facteurs. Les économistes se sont essentiellement intéressés au second processus. En développant la théorie du commerce international, ils ont tenté de dégager les flux optimaux de biens (et services) entre des localisations données de facteurs de production, mais ils n'ont que rarement étudié le problème de la localisation optimale des facteurs de production. En d'autres termes, ils ont postulé que le seul échange des biens pouvait réaliser l'optimum économique spatial (international), sans qu'il soit nécessaire de délocaliser les facteurs de production, c'est-à-dire sans qu'il y ait lieu d'envisager la migration de ces facteurs.

Or, la théorie du commerce international elle-même nous fournit la démonstration de l'invalidité de ce postulat, et donc – *a contrario* – de la nécessité d'une migration des facteurs de production. En effet, pour que le seul échange des biens entraîne l'égalisation des rémunérations des facteurs de production, et donc élimine la nécessité de toute migration de ces facteurs, il faut que les hypothèses du théorème de Heckscher-Ohlin, telles qu'elles ont été explicitées par Samuelson, soient respectées¹. Ces hypothèses sont les suivantes :

1. Il faut que les fonctions de demande soient homogènes et identiques pour chaque pays, c'est-à-dire que les consommateurs aient les mêmes goûts et préférences quel que soit leur pays de résidence, et qu'ils réagissent de la même façon au prix des produits.
2. Il faut que la mobilité (tant spatiale que sectorielle, professionnelle, etc.) des facteurs de production à l'intérieur de chaque pays soit parfaite, sans aucun coût.
3. Il faut qu'à l'intérieur de chaque pays règnent la concurrence parfaite et le plein emploi.

1. Paul A. SAMUELSON, «Summary on Factor-Price Equalization». *International Economic Review*, 1967, pp. 286-295.

4. Il faut que pour un bien donné, la fonction de production soit linéaire, homogène et identique dans chaque pays, c'est-à-dire que les conditions de production d'un bien donné soient partout les mêmes et qu'il n'y ait pas de rendements d'échelle (absence d'économies de la grande dimension).
5. Il faut qu'il n'existe qu'une seule solution d'équilibre au système, ce qui implique que les productivités marginales des facteurs soient toujours positives et décroissantes, et que ces facteurs ne soient pas utilisés dans les mêmes proportions dans chaque activité de production.
6. Il faut qu'aucun pays ne soit «excessivement» spécialisé, le degré excessif de la spécialisation étant fonction du nombre de facteurs présents et du nombre de biens produits dans le pays.
7. Il faut que l'échange des biens entre les pays soit totalement libre, ce qui implique qu'il n'y ait aucune forme de protectionnisme et que le coût de transport (au sens large, c'est-à-dire comprenant le coût temps aussi bien que le coût monétaire) des biens soit nul.

Si toutes ces hypothèses sont respectées simultanément, alors il ne faut pas se soucier de la localisation des facteurs de production, car le simple fait d'échanger les biens produits suffira à réaliser l'équilibre économique spatial et l'égalisation internationale des rémunérations des facteurs, et donc à éliminer la nécessité d'une migration de ces facteurs en réponse aux disparités de rémunérations. Il est évident cependant que ces hypothèses sont toutes aussi irréalistes les unes que les autres. La dernière aboutit d'ailleurs en quelque sorte à une tautologie. En effet, en supposant l'absence de tout coût de transport, de toute friction spatiale, on en vient en fait à nier l'existence de l'espace : en supposant une mobilité parfaite des facteurs à l'intérieur de chaque pays (deuxième hypothèse), on réduit chacun des pays à un point, et en supposant ensuite l'absence de coûts pour le transport des biens entre les pays on se retrouve à confondre tous ces points en un seul. Dans un tel monde a-spatial, la question de la délocalisation des facteurs, c'est-à-dire de la migration du travail et du capital, ne se pose plus, par définition.

Le théorème de Heckscher-Ohlin-Samuelson nous permet donc de conclure, *a contrario*, que dès qu'il y a espace, dès que la friction spatiale implique un coût, il y aura nécessairement des inégalités spatiales (internationales, interrégionales, etc.) dans la rémunération des facteurs de production, donc dans les taux de salaire et les taux d'intérêt (sauf si l'on envisage le cas utopique où tous les facteurs de production seraient distribués naturellement de façon uniforme à travers l'espace).

Ayant démontré la nécessité de la migration internationale des facteurs de production pour la réalisation de l'équilibre économique international, il reste encore une dernière question ; pourquoi cet équilibre ne pourrait-il être atteint par la seule migration des capitaux ? Plus précisément : pourquoi l'égalisation de la rémunération du facteur travail ne pourrait-elle être obtenue par l'échange des biens conjugué à des transferts de capitaux ?

Le transfert du facteur capital ne suffit pas pour au moins trois raisons. D'abord parce qu'il faut distinguer plusieurs types de capital. Sans doute le capital «liquide», le capital financier, est-il très mobile (on peut le «transporter» d'un coin du globe à un autre pratiquement de façon instantanée et à très faible coût), mais comme tout facteur de production, il s'installe là où sa rémunération est la plus élevée. Cette localisation «optimale» est rarement dans un pays pauvre (même si le taux d'intérêt peut y être élevé, le rendement réel y est le plus souvent très bas, voire négatif, à cause de l'incertitude, des risques de dévaluation, etc.), et elle peut varier très rapidement, de telle sorte que ce capital sera rarement «investi» pour devenir un facteur réel de production. Quant au capital «immobilisé», il l'est soit sous forme d'équipement (et alors il est déjà plus difficile à déplacer, et lorsqu'il est exporté dans un pays «pauvre», son utilisation requiert le plus souvent le déplacement concomitant de travailleurs qualifiés), soit sous forme de «capital humain» : dans les deux cas on se retrouve avec la nécessité d'une migration du facteur travail.

Ce capital humain (qui recouvre le progrès scientifique et technologique, le progrès des connaissances, le «savoir-faire», etc.) nous conduit à une deuxième raison, qui tient au caractère dynamique du processus économique. Ce type de facteur de production prend une importance croissante, et ce n'est pas le transfert international du «capital» au sens traditionnel qui peut le remplacer, sauf éventuellement à long terme. Enfin, une troisième raison tient à l'existence de facteurs de production immobiles ou qui ne peuvent être déplacés que moyennant des coûts de transport élevés. Plus précisément, il faut tenir compte du rapport entre le facteur travail et le facteur terre, et d'une manière générale, entre le facteur travail et les ressources naturelles. La migration du capital ne pourra jamais se substituer parfaitement à une faible dotation en ressources naturelles, sauf cas très particuliers.

Que la migration du facteur travail soit un processus nécessaire au fonctionnement optimal et à l'équilibre du système économique international, ne signifie cependant pas qu'elle réalise nécessairement cet équilibre. Comme nous le verrons dans la section suivante, la théorie ne permet aucune détermination *a priori* de l'impact économique de la migration.

II – ... mais pas nécessairement un processus d'équilibre

La majorité des théoriciens «classiques» du XIX^e siècle estimaient que la migration représentait un processus d'équilibre économique international, dans la mesure où la baisse de l'offre de travail qu'elle implique dans le pays d'émigration, y entraîne une hausse de la rémunération de ce facteur. «Tous les secours devraient être apportés à ces malheureux qui (...) se dévouent pour leurs frères en s'éloignant d'eux», affirmait Adam Smith². Pour John

2. Adam SMITH, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. 1776 (5^e édition, New York, The Modern Library, 1937).

Stuart Mill, la migration est un moyen de combattre la tendance aux rendements décroissants de la terre, c'est un remède aux bas taux de salaire et au déclin des taux de profit («plus nous envoyons (de capitaux et d'hommes) à l'étranger, plus (...) nous pouvons en garder chez nous»)³.

Tous ne partagent cependant pas cette opinion. Ainsi, Malthus reste conséquent avec sa «loi de population» lorsqu'il insiste sur le caractère inadéquat de l'émigration comme solution à la surpopulation d'un pays. En effet, si grâce à l'émigration le taux de salaire parmi la population restée au pays dépassait le niveau de subsistance, l'accroissement naturel de la population qui s'ensuivrait neutraliserait bientôt les effets bénéfiques de cette émigration. Marx reprendra d'ailleurs cette idée, en soulignant que la révolution agricole et l'accroissement naturel de la population restante peuvent neutraliser les effets bénéfiques de l'émigration, comme ce fut le cas pour «l'Irlande, où la production d'une surpopulation relative a plus que compensé le dépeuplement absolu».

On remarquera que les auteurs classiques se préoccupaient essentiellement de l'impact de la migration sur l'économie du pays d'émigration, considérant que l'avantage pour le pays d'immigration, qui était le plus souvent un pays de colonisation, était en quelque sorte évident. Il est clair cependant que si l'on veut évaluer le rôle d'«engin d'équilibre» de la migration, il faut analyser simultanément l'impact sur le pays d'émigration et sur le pays d'immigration.

Cette analyse peut être systématisée en considérant le marché du travail de deux pays. Dans le pays A, où l'offre de travail de la part des travailleurs est faible et très sensible au niveau des salaires (parce que, par exemple, il y a relativement peu de travailleurs et qu'il n'y a pas de réserve de main-d'œuvre) et où la demande de travail est élevée et également très sensible au niveau des salaires (parce que, par exemple, il y a relativement beaucoup d'unités de production, et que celles-ci sont très capitalistiques), le point de rencontre entre la courbe d'offre de travail (qui est inclinée positivement, puisque plus le salaire est élevé, plus nombreux sont les travailleurs qui offrent leur capacité de production) et la courbe de demande de travail (inclinée négativement) détermine un niveau élevé du taux de salaire. Dans le pays B (qui serait par exemple un pays densément peuplé mais avec relativement peu d'unités de production), la rencontre de l'offre et de la demande de travail entraîne un niveau beaucoup plus bas du taux de salaire. Dans ces conditions, si l'écart des salaires est nettement supérieur aux coûts de la migration entre les deux pays, les travailleurs émigreront de B vers A.

Selon la théorie classique et «néo-classique», cette migration fera baisser le niveau des salaires dans le pays d'immigration, car l'arrivée d'une main-d'œuvre immigrée y implique une augmentation de l'offre de travail,

3. John Stuart MILL, *Principles of Political Economy*. 1848 (6^e édition, Londres, 1909).

c'est-à-dire un déplacement de la courbe d'offre de travail qui rejoindra maintenant la courbe de demande de travail à un point plus bas. Dans le pays d'émigration, par contre, la baisse de l'offre de travail qui résulte de cette émigration y entraîne une hausse du taux de salaire. Au total, le niveau des salaires augmentera donc dans le pays le plus pauvre (le pays d'émigration) et baissera dans le pays le plus riche (ou du moins la croissance des salaires y sera moins rapide). La migration se poursuivra de B vers A tant que l'écart des salaires sera supérieur aux coûts de la migration. À cette dernière réserve près, la migration aura permis d'égaliser le niveau des salaires, elle aura été un processus d'équilibre du système économique international.

Nombre de théories et modèles du développement international (et régional) se sont inspirés et continuent de se baser sur ce schéma (néo-) classique, alors que, malgré deux siècles de migrations internationales parfois massives et d'exode rural quasiment continu, force est de constater que les écarts de salaire entre pays riches et pays pauvres (et entre régions urbaines et rurales) se sont maintenus, s'ils n'ont pas augmenté.

Bien des éléments expliquent la faible pertinence du modèle classique en ce qui concerne le rôle de la migration (la prise en compte du progrès technologique, dans le cadre de la nécessaire dynamisation de la théorie à laquelle il a été fait allusion plus haut, n'est pas le moindre de ces éléments). Mais il est une faiblesse fondamentale qui vicie le schéma classique, tel qu'il vient d'être très succinctement esquissé, et c'est la négligence de la migration comme délocalisation de la consommation.

Dans le modèle (néo-) classique, la migration n'est vue que comme processus de délocalisation de la capacité de production, et son impact sur le niveau des salaires se manifeste uniquement par le biais d'un déplacement de l'offre de travail. Le migrant est cependant à la fois producteur et consommateur, il est normalement producteur parce que consommateur. La migration du pays «pauvre» vers le pays «riche» entraîne donc dans ce dernier non seulement une augmentation de l'offre de travail, mais également une augmentation de la demande de biens et services, et par ce biais, une augmentation de la demande de travail de la part des entreprises qui produisent ces biens et services. Corrélativement, dans le pays d'émigration, la baisse de l'offre de travail est accompagnée d'une baisse de la demande de biens et services, et donc d'une baisse de la demande de travail.

L'implication de cette double délocalisation, à la fois de la capacité de production et de la capacité de consommation, est que, pour pouvoir déterminer les conséquences économiques de la migration internationale sur le pays d'émigration et sur le pays d'immigration, il ne suffit pas de connaître les «fonctions de production» (les conditions techniques de production) dans chacun des deux pays, mais il faut aussi prendre en considération les «fonctions de consommation» (en ne négligeant pas le fait que celles-ci ne

seront normalement pas les mêmes pour les migrants et pour les non-migrants), et connaître la relation entre ces fonctions de consommation et la demande de travail qui permet de répondre à cette demande de consommation.

Selon le schéma esquissé précédemment, dans le pays d'immigration il n'y aura donc pas seulement une augmentation de l'offre de travail, mais il y aura également, suite à l'augmentation de la demande de consommation qu'implique cette immigration, une augmentation de la demande de travail. Il est impossible de savoir *a priori* si cette demande de travail supplémentaire sera supérieure ou inférieure à l'offre de travail supplémentaire résultant de l'immigration. Tout dépend de la relation entre demande de biens et demande de travail, et du niveau et de la sensibilité (l'«élasticité» selon le jargon des économistes) de l'offre et de la demande de travail par rapport au niveau des salaires. La même chose vaut pour le pays d'émigration. En d'autres termes, il est impossible de déterminer ce que sera l'impact de la migration sur le pays d'émigration et sur le pays d'immigration, sans que l'on spécifie au préalable les fonctions de consommation et de production, ainsi que les fonctions d'offre et de demande de travail.

Dans ces conditions, la migration peut aussi bien être un processus d'équilibre du système économique international qu'un processus de déséquilibre, elle peut aussi bien réduire les écarts dans le niveau des salaires qu'augmenter les disparités internationales. Tout dépend des conditions particulières de consommation et de production, d'offre et de demande de travail. La théorie et le modèle sombrent dans l'indétermination. Seules les études empiriques permettent de dégager, au cas par cas, si l'impact de la migration en fait un processus d'équilibre ou de déséquilibre. C'est aux résultats de quelques-unes de ces études empiriques qu'est consacrée la dernière étape de notre réflexion.

III – Des résultats empiriques à la fois convergents et ambigus

Dans le cadre limité de ce bref article, il n'est évidemment pas possible d'analyser l'ensemble des études empiriques ayant tenté de quantifier l'impact économique de la migration internationale. Nous devons nous contenter d'examiner les résultats d'une dizaine de travaux relativement récents, portant sur quatre pays différents, à savoir l'Australie, le Canada, les États-Unis et la France, sans pouvoir faire état de plusieurs études importantes portant entre autres sur le Royaume-Uni, la Suède et l'Allemagne, études qui d'une manière générale confirment les conclusions qui se dégagent des travaux faisant partie de notre échantillon.

L'immigration internationale revêt une grande importance pour l'Australie, qui continue à poursuivre une politique d'immigration de peuplement. C'est pourquoi le gouvernement australien avait demandé au *Committee for Economic Development* de réaliser une étude d'envergure pour tenter d'estimer les effets de l'immigration sur l'économie australienne. Après trois ans

d'efforts, les chercheurs chargés de cette étude n'ont pu constater aucun effet marqué de l'immigration sur un quelconque indicateur économique (sauf évidemment sur la taille absolue de l'économie australienne): «le rapport... (ne peut dire) si l'immigration a ou non pour effet d'élever le niveau de vie moyen des Australiens en place et des immigrants. Si l'on ne peut s'attendre en toute confiance à ce que l'immigration améliore la situation des Australiens, l'arrivée en masse d'immigrants sur le territoire australien ne peut guère se justifier économiquement⁴».

Le Canada est également un pays de forte immigration, et la question de l'impact économique de l'immigration y a fait l'objet d'un grand nombre d'études. La plus récente émane du Conseil économique du Canada, qui conclut en ces termes: «En ce qui concerne le revenu disponible par habitant, une augmentation de l'immigration a un effet positif, mais très limité. Si les niveaux d'immigration étaient doublés par rapport à la moyenne des 25 dernières années, le taux de croissance du revenu disponible par habitant s'en trouverait augmenté de 0,06 % par an. (...) l'incidence de l'immigration sur le chômage est elle aussi négligeable, du moins à long terme. L'existence d'effets temporaires semble même très improbable (...). L'effet que peut exercer l'immigration en comblant les lacunes du marché du travail (...) est presque certainement très minime par rapport à la solution de rechange qui consiste à combler ces lacunes par des ajustements du marché intérieur. (...) Des retombées positives sont souvent attribuées à l'immigration. Il n'y a guère d'arguments théoriques, ni de données empiriques, en faveur de ce point de vue; celui-ci se trouve au contraire infirmé par certaines constatations empiriques⁵».

Au cours de la dernière décennie, un nombre considérable d'études portant sur les conséquences économiques de l'immigration a été publié aux États-Unis. Quelles que soient les données et les méthodes utilisées pour quantifier cet impact, les résultats sont remarquablement convergents. Signalons particulièrement les résultats de Grossman⁶, qui conclut qu'un afflux supplémentaire d'immigrants n'a qu'une incidence très limitée, voire négligeable, sur l'emploi des nationaux blancs, et qu'une augmentation de 10 % du nombre d'immigrants n'entraîne qu'une baisse minime (entre 0,2 % et 0,3 %) des salaires des nationaux blancs, résultat qu'obtient également Borjas⁷.

4. R. GRIFFIN, in Neville R. NORMAN et Kathryn F. MEIKLE, *The Economic Effects of Immigration on Australia*. Melbourne, Committee for Economic Development of Australia, document no 26, 1985, p. 30.

5. CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA, *Incidence économique et sociale de l'immigration*. Ottawa, 1991, pp. 145-146.

6. J.B. GROSSMAN, «The Substitutability of Natives and Immigrants in Production». *Review of Economics and Statistics*, 64 (4) 1982, pp. 596-603.

7. G.J. BORJAS, «Immigrants, Minorities, and Labor Market Competition». *Industrial and Labor Relations Review*, 40 (3), 1987, pp. 382-392.

Ce dernier auteur conclut en outre que le seul effet significatif du niveau d'immigration sur les salaires porte sur les salaires des immigrés eux-mêmes. Il constate en effet une très forte sensibilité des salaires des différents groupes d'immigrés à une augmentation de leurs effectifs: une augmentation de 10 % des groupes d'immigrés fait baisser le salaire des immigrés noirs de 6 %, celui des immigrés asiatiques de 8 %, celui des immigrés blancs (Hispaniques exclus) de 11 %, et celui des Hispaniques de 14 %. En d'autres termes, la compétition sur le marché du travail s'exerce surtout entre les groupes les plus semblables, très peu entre les immigrants et la population d'accueil.

Dans cette brève revue des principales études américaines, on ne peut manquer de signaler l'imposant ouvrage de J. Simon, qui s'est efforcé de faire le point des connaissances sur les divers aspects économiques de l'immigration aux États-Unis⁸. Une conclusion importante de cet ouvrage concerne la comparaison entre les gains résultant de l'échange des biens et ceux créés par le mouvement des personnes: l'immigration internationale ne procure pas au consommateur un bénéfice aussi considérable que le commerce international. En effet, dans le cas d'une importation de biens, la différence de coût du travail entre le pays fournisseur et le pays acheteur bénéficie au consommateur qui paie moins cher que si le produit était fabriqué chez lui; à l'inverse, l'immigration n'affecte guère le pouvoir d'achat et le niveau de vie des travailleurs locaux: les principaux bénéficiaires de la migration sont les migrants eux-mêmes, qui reçoivent des salaires plus élevés dans le pays riche qui les accueille que dans leur pays d'origine.

Il existe peu d'études ayant tenté de quantifier l'impact de l'immigration sur le marché du travail en France. L'approche modélisée, et plus particulièrement celle de Borjas dont il a été question plus haut, a cependant été appliquée à des données françaises par Garson *et al.* et Tribalat⁹. Cette application conduit à des coefficients qui de l'aveu même des auteurs sont peu significatifs, ce qui tend à montrer l'absence de tout impact sur les indicateurs économiques utilisés. Les résultats portent à conclure que «les groupes de main-d'œuvre étrangère sont plutôt complémentaires à la main-d'œuvre nationale et substituables entre eux. (...) L'hypothèse (...) qui permet à certains d'affirmer que les travailleurs français peuvent occuper les postes tenus par les travailleurs étrangers est donc à rejeter. Un retour massif des travailleurs étrangers entraînerait rapidement une élévation importante des coûts salariaux de beaucoup d'entreprises et une chute de leur rentabilité¹⁰.»

8. Julian L. SIMON, *The Economic Consequences of Immigration*. Oxford, Basil Blackwell, 1989, 402 p.

9. Jean-Pierre GARSON, *et al.*, *La substitution des autochtones aux étrangers sur le marché du travail dans la CEE*. Paris, GRAMI, 1987, Rapport pour la Commission des Communautés européennes; Michèle TRIBALAT, (éd.), *Cent ans d'immigration, étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui*. Paris, Presses Universitaires de France, Institut National d'Études Démographiques, 1991, 301 p.

10. Michèle TRIBALAT, *op. cit.*, p. 216.

Une des principales critiques que l'on peut faire à la quasi-totalité des études ayant tenté d'estimer les incidences de l'immigration internationale sur le marché du travail et d'une manière plus générale sur la performance économique du pays d'accueil, réside dans la négligence de la dimension spatiale du phénomène, négligence qui – comme nous l'avons souligné au début de cet article – caractérise en fait l'ensemble de l'analyse économique.

Or, l'immigration internationale est spatialement très concentrée. Dans tous les pays d'accueil, que ce soit en Europe ou en Amérique du Nord, les immigrants ont tendance à s'établir dans les principales régions métropolitaines (par exemple, 70 % des immigrants canadiens s'installent à Toronto, Vancouver et Montréal). Dans ces conditions, estimer l'impact économique au niveau national, comme le font la quasi-totalité des études, n'est sans doute guère pertinent. C'est au niveau régional, voire local, qu'il faudrait effectuer l'analyse.

On peut d'ailleurs se demander si le fait que les résultats de toutes ces études convergent vers la même conclusion d'un impact nul, ou du moins négligeable, n'est pas plus le reflet de ce biais spatial que celui d'une absence réelle d'impact. Après tout, ajouter annuellement 1 % d'habitants (ce qui est déjà un taux d'immigration extrêmement élevé, très rarement atteint), ne peut affecter significativement une moyenne calculée sur un ensemble de 100 %, et cela même si le profil socio-économique de ce 1 % d'immigrants est très différent de celui des autres 99 % (ce qui n'est pas toujours le cas, loin s'en faut). Par contre, au niveau local, là où se manifeste le phénomène, le nombre annuel d'immigrants peut représenter un pourcentage important de la population d'accueil et exercer un impact considérable sur l'économie locale. En matière d'immigration internationale, c'est d'ailleurs souvent en fonction de ce qui est perçu au niveau local que réagissent l'opinion publique et les décideurs politiques, et non en fonction de moyennes nationales abstraites.

Parmi les très rares études ayant tenté de quantifier les conséquences économiques de l'immigration à un niveau infranational, on peut signaler deux études québécoises. Une étude économétrique du Bureau de la statistique du Québec, consacrée à l'impact d'un quasi-doublement du nombre d'immigrants admis au Québec (de 22 mille à 42 mille par an), a montré que « l'hypothèse d'une immigration accrue sans emploi assuré voit le taux de chômage augmenter de 0,8 % et le revenu *per capita* diminuer de 1,3 %. Dans l'autre cas, celui d'une proportion initiale d'emploi chez les immigrants égale à celle des autres Québécois, le taux de chômage baisse de 1,1 % et le revenu *per capita* s'élève de 1,24 %. Mais cette dernière simulation pose des hypothèses très fortes qui impliquent que le PIB croîtrait de 3,9 % durant la période de simulation, 1986 à 2001¹¹. »

11. BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *L'impact démographique et économique du passage de 22 000 à 42 000 immigrants internationaux par année au Québec*. Québec, 1987, p. 79.

Les résultats de cette étude confirment donc au niveau provincial ce que d'autres ont observé au niveau national, à savoir que l'impact de l'immigration sur l'économie de la société d'accueil est marginal, peut-être légèrement négatif (pour que l'impact devienne positif, il faut supposer une croissance économique très forte, jamais réalisée sur une longue période). Ces résultats confirment également ceux que nous avons obtenus dans une étude déjà ancienne, basée sur un modèle très différent qui présentait l'avantage de permettre la prise en compte des économies d'échelle¹². Nous avons estimé à environ 5 % la part du revenu moyen du Québec en 1974 qui serait due à l'immigration pendant 23 ans (1951-1974) de 720 mille immigrants. Comme le revenu moyen des immigrants était alors nettement supérieur à celui du reste de la population, et à cause d'un certain nombre d'hypothèses très fortes (impliquant entre autres une probable surestimation des économies d'échelle), il semble raisonnable de conclure que l'apport réel des immigrants au revenu moyen des non-immigrants est plus proche de zéro que de 5 %.

Même si ce type d'analyse infranationale est *a priori* plus pertinent, il se situe sans doute dans un cadre spatial encore trop large. Cela vaut de toute évidence pour le Québec (où 90 % des immigrants s'installent dans la seule région métropolitaine de Montréal, essentiellement dans le noyau urbain central), mais il est fort probable que la nécessité d'analyses locales soit aussi manifeste dans les autres pays d'immigration. À ce niveau d'analyse, le modèle économétrique devient cependant rapidement très complexe et lourd à manier, sans compter les nombreuses contraintes statistiques que l'on rencontre fréquemment lorsqu'il s'agit d'études régionales.

En définitive

Cette brève esquisse de la dimension économique de l'immigration internationale permet donc de conclure que pour les économistes la migration est un processus indispensable au bon fonctionnement du système économique international (et national), mais que cela ne signifie pas que cette migration réalise nécessairement l'équilibre du système. La théorie économique montre que la migration peut aussi bien augmenter que réduire les disparités internationales du niveau de vie. Les études empiriques semblent révéler que l'impact de la migration est négligeable, voire nul, du moins pour le pays d'accueil considéré dans son ensemble. Tant que l'analyse n'aura pas été poursuivie au niveau régional et local, qui est celui dans lequel se manifeste l'immigration, et tant que l'on n'aura pas étudié simultanément l'impact sur les pays d'émigration et d'immigration, toute conclusion quant au rôle de la migration comme processus d'équilibre économique international demeurera cependant fragile.

12. Marc TERMOTE, et al., *L'impact de l'immigration internationale sur la croissance économique à long terme du Québec, 1951-1974*. Montréal, Ministère de l'Immigration, 1978, 60 p.